

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 17 avril 2001 à 19 h 40, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Monsieur Steve Martin
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Michel Paillé
Monsieur Denis Boulianne	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Maurice Poudrier
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur René Gélinas	

AINSI QUE mesdames Sylvie Dupont-Simard et Sylvie Duchesne, commissaires représentantes du comité de parents.

Monsieur le commissaire Claude Béland a quitté à 20 h 10.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Chénard	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre F. Mélançon	Directeur des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence d'une quinzaine de personnes est constatée.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 386 0401 : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0401-07 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

5.1 Concours d'entrepreneurship des écoles.
16.2 Gang d'élèves.

QUE l'article 4.3 « Plan d'effectifs des emplois d'administrateurs pour l'année 2001-2002 » soit déplacé pour être considéré à l'article 16.1 de l'ordre du jour;

QUE l'article 8.2 « Calendrier scolaire 2001-2002 pour la formation professionnelle et la formation générale » soit retiré de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 387 0401 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 3 avril 2001 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0401-08, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame France Cormier, directrice générale du Centre d'Action bénévole de la région de Shawinigan sensibilise les commissaires sur les organismes à but non lucratif locataires au 805, 111^e Rue à Shawinigan-Sud. Madame Cormier demande à la commission scolaire de réviser la décision quant à la majoration du coût du loyer pour ces organismes. Sur ce dossier, monsieur le président Jean-Yves Laforest indique qu'une étude sera faite par les Services des ressources matérielles.

Par la suite, monsieur Albert Van Dijk, président du conseil d'établissement de l'école Centrale à Saint-Mathieu-du-Parc fait part aux commissaires de la réflexion et des commentaires du conseil d'établissement sur la réorganisation des établissements. Monsieur Van Dijk souligne qu'une lettre sera adressée au ministre de l'Éducation afin de le sensibiliser sur les préoccupations et le vécu des petites écoles.

Président

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue invite le directeur général adjoint monsieur Claude Rousseau à présenter une recommandation quant à la réorganisation des établissements. Au terme de cette présentation, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Adoption des
regroupements
d'établissements
pour 2001-2002

RÉSOLUTION 388 0401 : CONSIDÉRANT le dépôt par la direction générale d'un document portant le numéro 0401-09 et proposant des hypothèses de regroupements d'établissements pour 2001-2002;

CONSIDÉRANT que les consultations requises, face à ces modifications, ont été faites;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le document 0401-09 relatif à cette nouvelle organisation soit adopté.

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur général adjoint monsieur Claude Rousseau soumet une recommandation quant aux conseils d'établissement et aux postes de direction d'école en lien avec la réorganisation des établissements. Au terme des explications fournies par monsieur Rousseau, la proposition ci-après décrite est faite.

Adoption de
l'organisation
d'établissements
pour 2001-2002

RÉSOLUTION 389 0401 : CONSIDÉRANT le dépôt par la direction générale d'un document portant le numéro 0401-10 et proposant des hypothèses de regroupements d'établissements pour 2001-2002;

CONSIDÉRANT que ces hypothèses ont pour effet de modifier ou de révoquer certains actes d'établissement;

CONSIDÉRANT que les consultations requises, face à ces modifications, ont été faites;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le document 0401-10 relatif à cette nouvelle organisation soit adopté.

À ce moment-ci, monsieur le commissaire Grégoire Rompré demande qu'il soit procédé au vote par appel nominal sur la proposition présentée par monsieur Réjean Gélinas.

Président

Secrétaire

Le secrétaire général Me Serge Carpentier appelle donc le vote. Outre le proposeur, monsieur Réjean Gélinas, ont voté **pour** la proposition :

Nicole B.-Girard
Claude Béland
Denis Boulianne
Mario Champagne
France Désaulniers
René Gélinas
Johanne H.-Brousseau
Jean-Yves Laforest
Michel Paillé
Maurice Poudrier

Ont voté **contre** la proposition :

Carole Boisclair
Danielle Bolduc
Serge Lafontaine
Steve Martin
Nicole Périgny
Grégoire Rompré
Diane Samson

Par suite de l'appel nominal, la résolution 389 0401 est adoptée à la majorité des voix.

Monsieur le commissaire Claude Béland quitte à ce moment-ci soit à 20 h 10.

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'une recommandation du comité de sélection formé pour le poste de direction des Services des ressources humaines. Les commissaires donnent suite à cette recommandation unanime et une résolution est adoptée en ce sens.

Nomination de
Bertrand Rodrigue
au poste de
directeur des
Services des
ressources
humaines

RÉSOLUTION 390 0401 :

CONSIDÉRANT, en référence au plan de réorganisation des services administratifs de la commission scolaire, qu'un poste régulier à temps complet de direction des Services des ressources humaines a été ouvert et affiché;

CONSIDÉRANT, par suite du processus de sélection, que le comité de sélection a soumis sa recommandation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que monsieur Bertrand Rodrigue soit engagé, à compter du 1^{er} juin 2001, au poste régulier à temps complet de directeur des Services des ressources humaines;

Président

QU'il demeure entendu que cet engagement est sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation ainsi que des lois et règlements relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Les commissaires adoptent après cela une résolution afin de procéder à l'abolition d'un poste d'administrateur.

Abolition du poste de coordonnateur aux Services des ressources matérielles

RÉSOLUTION 391 0401 : CONSIDÉRANT que monsieur Bernard Leclair, coordonnateur aux Services des ressources matérielles, a démissionné et pris sa retraite à partir du 1^{er} avril 2001;

CONSIDÉRANT, par suite d'une évaluation des besoins et priorités de la commission scolaire, que cet emploi d'administrateur n'est pas requis;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée relativement aux effectifs des administrateurs;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit aboli le poste de coordonnateur aux Services des ressources matérielles.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, madame Danielle Bolduc invite le directeur des Services de l'enseignement aux jeunes monsieur Pierre F. Mélançon à fournir des informations sur un concours d'entrepreneurship des écoles. Monsieur Mélançon explique que dans le cadre du développement de qualités entrepreneuriales chez nos élèves, le MEQ a invité les différentes écoles du Québec à présenter des projets mettant en évidence le sens de l'innovation, de la création, de l'organisation. Près de 400 élèves de chez nous ont répondu à cette invitation par le biais de dix-huit projets.

Un comité de sélection composé de mesdames Danielle Bolduc et Sylvie D.-Simard, commissaires, et de monsieur Gilles Marcotte, conseiller pédagogique, a retenu particulièrement certains de ces projets :

- La Friperie de la Jeune-Relève.
- La Coopérative de La Croisière.
- Les projets des écoles secondaires du Rocher et Champagnat.

Monsieur Mélançon a mentionné qu'on peut présumer que l'ensemble des projets générera environ 1 900 \$ dans les écoles participantes.

Président

Secrétaire

Dans un autre ordre d'idées, le directeur des Services complémentaires, monsieur Pierre Larose présente un document d'information portant sur la surveillance du midi et un projet de coûts afférents. Un dépôt de ce document est effectué au terme de cette présentation.

Dépôt d'un document relatif à un projet de coûts pour la surveillance d'élèves le midi

RÉSOLUTION 392 0401 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit déposé le document 0401-11 relatif à un projet de coûts pour la surveillance d'élèves le midi.

Adopté unanimement

En référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Pierre Chénard fournit ensuite de l'information sur les plans de réussite en formation professionnelle. Au terme des explications de monsieur Chénard, le dépôt d'un document est effectué.

Dépôt des plans de réussite en formation professionnelle

RÉSOLUTION 393 0401 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déposé le document 0401-12 relatif aux plans de réussite en formation professionnelle.

Adopté unanimement

Consécutivement et sur recommandation du secrétaire général et directeur des Services de l'informatique Me Serge Carpentier, les membres du conseil des commissaires adoptent une résolution afin de conclure une entente de partenariat dans le cadre du programme « Collectivités ingénieuses ».

Entente de partenariat pour les collectivités ingénieuses avec les Fonds de développement économique LaPrade Saint-Maurice inc.

RÉSOLUTION 394 0401 : CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral a mis sur pied un programme pour la mise en oeuvre d'un projet de collectivités ingénieuses par le biais d'Industrie Canada;

CONSIDÉRANT que les Fonds de développement économique LaPrade Saint-Maurice inc. ont présentés un projet intitulé « Carrefour virtuel de la Mauricie » dans le cadre du programme « Collectivités ingénieuses »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a été invitée à être partenaire du projet et à soumettre un sous-projet;

CONSIDÉRANT que le sous-projet « Site Web et utilisation d'Internet dans la gestion pédagogique des écoles » a été retenu (référence au document 0401-13);

CONSIDÉRANT, par suite, qu'une entente de partenariat est requise avec le Fonds de développement économique LaPrade Saint-Maurice inc.;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de partenariat avec le Fonds de développement économique LaPrade Saint-Maurice inc.;

QUE le président, monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente et tout autre document requis dans le cadre de ce projet.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Denis Émond, directeur des Services des ressources humaines, soumet à l'acceptation des commissaires deux demandes de retraite. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Démission de madame Lise Dupont, secrétaire de gestion

RÉSOLUTION 395 0401 : CONSIDÉRANT que madame Lise Dupont, secrétaire de gestion à l'école secondaire du Rocher, a remis sa démission, laquelle sera effective à compter du 7 juillet 2001;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE d'accepter la démission de madame Lise Dupont, à compter du 7 juillet 2001.

Adopté unanimement

Démission de madame Édith Lacombe, enseignante

RÉSOLUTION 396 0401 : CONSIDÉRANT que madame Édith Lacombe, enseignante à l'école secondaire du Rocher, a remis sa démission, laquelle sera effective à compter du 1^{er} juillet 2001;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE d'accepter la démission de madame Édith Lacombe, à compter du 1^{er} juillet 2001.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier soumet une recommandation concernant un contrat de transport scolaire et il est donné suite à cette recommandation.

Contrat de véhicule affecté au transport d'élèves à Parent

RÉSOLUTION 397 0401 : CONSIDÉRANT qu'une clientèle à la Base Radar de Parent s'est ajoutée au cours de décembre 2000;

CONSIDÉRANT que cette clientèle n'était pas inscrite au moment de la confection des circuits de transport scolaire;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que l'ajout des nouveaux élèves a eu pour effet de créer un dépassement du nombre de passagers autorisés dans le minibus 560;

CONSIDÉRANT l'article 15 du règlement sur le transport des élèves, qui stipule qu'une négociation de gré à gré peut être conduite avec toute personne s'il s'agit d'un transport qui doit être effectué au moyen d'un véhicule affecté au transport des élèves;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que pour l'année 2001 (janvier à juin), un contrat de véhicule affecté au transport des élèves soit accordé à madame Suzanne Cyr pour effectuer 36 kilomètres au coût de 70 \$ par jour.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date du 17 avril 2001. Eu égard à ce résumé, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Demande
d'augmentation
pour l'aide à la
pension pour des
élèves au
secondaire

RÉSOLUTION 398 0401 : CONSIDÉRANT que l'aide à la pension pour les élèves devant terminer leurs études à l'extérieur de leur localité respective est fixée à 225 \$ par mois;

CONSIDÉRANT que cette aide n'a pas été augmentée depuis de nombreuses années;

CONSIDÉRANT que ces élèves doivent quitter le foyer familial avant l'âge du Cégep, dû au fait que les études qu'ils entreprennent ne sont pas dispensées dans leur milieu respectif;

CONSIDÉRANT que les dépenses encourues pour pouvoir terminer leurs études secondaires sont nettement supérieures à l'allocation pour aide à la pension qui leur est allouée;

CONSIDÉRANT que l'aide à la pension accordée à ces élèves est une mesure provinciale et que par conséquent elle touche plusieurs commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que la majorité des élèves n'ont pas l'âge de travailler pour aider à couvrir les dépenses occasionnées par leurs études secondaires;

CONSIDÉRANT que plusieurs familles n'ont pas les moyens financiers pour assumer le surplus des coûts, ce qui occasionne souvent l'abandon des études;

Président

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Duchesne PROPOSE que demande soit faite au ministère de l'Éducation de réviser à la hausse l'aide à la pension, et ce, afin qu'elle reflète plus les coûts d'aujourd'hui;

QUE copie de cette résolution soit transmise à l'ensemble des commissions scolaires du Québec et à la Fédération des comités de parents.

Adopté unanimement

Demande au ministère de l'Éducation afin de réviser les modalités de gestion du dossier des IFPCA

RÉSOLUTION 399 0401 :

CONSIDÉRANT la recommandation issue de l'assemblée générale de la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec de mai dernier;

CONSIDÉRANT la complexité des formulaires de présentation des projets préparés par le MEQ;

CONSIDÉRANT la complexité des rapports qui doivent être préparés à chaque année;

CONSIDÉRANT l'impossibilité d'une simultanéité des années fiscales du projet IFPCA-MEQ avec l'année fiscale des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT le temps exigé pour les responsables des commissions scolaires à répondre aux modalités IFPCA au lieu de mettre le « focus » sur le développement de l'alphabétisation et sur la prévention de l'analphabétisme;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne H.-Brousseau PROPOSE que demande soit faite au ministère de l'Éducation du Québec de réviser les modalités de gestion du dossier des IFPCA;

QUE demande soit faite au ministère de l'Éducation d'octroyer les budgets a priori aux commissions scolaires;

QUE demande soit faite au ministère de l'Éducation d'établir comme année de financement l'année fiscale des commissions scolaires;

QUE demande soit faite au ministère de l'Éducation de supporter davantage les régions et les commissions scolaires dans la réalisation de leurs activités;

QU'un représentant des commissions scolaires puisse participer aux réunions de la Table de négociations fédérales-provinciales des IFPCA;

Président

Secrétaire

QUE cette résolution soit acheminée au ministre de l'Éducation, au président de la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé
de correspondance

RÉSOLUTION 400 0401 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 17 avril 2001, décrit sur le document 0401-14.

Adopté unanimement

En étant à la seconde période de questions réservée à l'assistance, monsieur Michel Bellemare demande si le contrat de location avec les organismes hébergés au 805, 111^e Rue à Shawinigan-Sud sont des contrats à long terme. Sur ce, monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que ce sont des baux annuels.

Monsieur Bellemare s'enquiert après cela si la commission scolaire a pris des mesures supplémentaires pour améliorer la sécurité suite aux événements en lien avec l'incendie de l'école secondaire à Berthierville. En réponse à cette question, le directeur des Services des ressources matérielles monsieur Jean-Guy Trépanier mentionne que les mesures actuellement s'avèrent suffisantes. Monsieur Bellemare s'enquiert également si des mesures particulières ont été prises quant à la sécurité suite aux fusillades vécues dans des écoles américaines. Monsieur Jean-Guy Trépanier mentionne que de telles situations sont difficilement contrôlables et qu'après vérification, il n'existe pas de plan d'urgence particulier pour les commissions scolaires pour un tel événement. Finalement, monsieur Bellemare désire savoir si la commission scolaire a eu des demandes d'hébergement compte tenu de la tenue du Sommet des Amériques. Monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne qu'aucune demande en ce sens n'a été présentée à la commission scolaire.

À ce moment-ci, soit à 21 h 10, il est procédé à la suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 401 0401 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 21 h 30, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 402 0401 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la séance du conseil des commissaires soit rouverte.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Tenue d'un huis
clos

RÉSOLUTION 403 0401 :

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 22 h 40, il est procédé à la réouverture de la séance et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 404 0401 :

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte au public.

Adopté unanimement

Plan d'effectifs des
emplois
d'administrateurs
pour l'année 2001-
2002

RÉSOLUTION 405 0401 :

Madame la commissaire Johanne H.-Brousseau PROPOSE que soit adopté le plan d'effectifs des emplois d'administrateurs pour l'année 2001-2002, et ce, tel que décrit au document 0401-15.

Adopté unanimement

À 22 h 45, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 406 0401 :

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire